



## ECHANGES EUROPÉENS DE JEUNES

Les échanges européens et internationaux permettent à un groupe de jeunes d'organiser et de vivre une première expérience en autonomie à l'étranger. Ce genre de projet nécessite un investissement long (1 année au minimum), régulier et une recherche importante de fonds. Plusieurs étapes vous attendent : écriture du projet, présentation de ce projet à plusieurs interlocuteurs, recherche de financement et autofinancement, rencontre de partenaires... Motivation et persévérance vous feront vivre une aventure hors du commun.

### Les motivations d'un tel voyage peuvent être :

- Echanger des expériences et des savoirs
- Découvrir d'autres cultures
- Découverte du patrimoine du pays visité
- Créer des liens et mieux se connaître
- Pratiquer une langue étrangère
- Vivre une expérience hors du commun

### Pour qui ?

- Projets de jeunes
- Projets de structures

### Comment ?

De nombreuses structures jeunesse peuvent vous accompagner dans l'élaboration de votre projet et vous aider à l'écriture du projet, l'organisation du séjour, la recherche de fonds, l'autofinancement, l'encadrement et la réglementation...

- Comités de jumelages mairies

De nombreuses villes françaises sont jumelées à des villes étrangères (Allemagne, Portugal, Angleterre...). Aujourd'hui, dans le cadre de la coopération décentralisée, un jumelage est une

relation établie entre deux villes. Cette relation se concrétise par des échanges socio-culturels. Vous pouvez vous associer et partir avec l'un de ces comités de jumelages.

Si vous souhaitez être autonome, rapprochez-vous du jumelage pour avoir des contacts mais élaborez votre propre projet.

- Erasmus + (pour un tel dispositif nous vous conseillons d'être accompagnés)

Les échanges offrent à des groupes de jeunes de différents pays, l'occasion de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître.

Ces rencontres se déroulent en dehors des structures scolaires, universitaires ou de formation professionnelle. Elles ont une visée éducative et nécessitent une implication des jeunes à toutes les étapes du projet.

Lors d'un échange, les jeunes organisent une série d'activités (ex. ateliers, débats, jeu de simulations, activités de plein air, etc.) autour d'un thème d'intérêt commun. Le projet peut aborder des domaines très divers : lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, art et culture, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, santé, économie solidaire, sport...

La rencontre peut se dérouler en France ou dans un des autres pays partenaires du projet.

### Conditions

- 16 à 60 jeunes âgés de 13 à 30 ans
- Au moins 2 pays
- Durée de l'activité : 5 à 21 jours (hors voyage)

### Les pays participants

- Les pays "programme" et les pays des 4 régions partenaires voisines de l'Union européenne (UE).
- Pour les échanges avec les pays voisins de l'UE, la participation d'au moins un Etat membre de l'Union européenne est obligatoire.
- Conditions particulières pour les échanges de jeunes avec les pays partenaires dans le reste du monde.

### Qui peut déposer un dossier ?

- Les dossiers peuvent être déposés par une organisation à but non lucratif, une association, un groupe de jeunes informel, une collectivité locale, un organisme public au niveau régional ou national, une entreprise de l'économie sociale et solidaire, etc.
- L'organisation qui coordonne le projet dépose la demande au nom de l'ensemble des partenaires du projet.

### Où se renseigner pour élaborer un séjour à l'étranger ?

- Structures/accueils jeunes
- Bureau d'Information Jeunesse  
Adresse : 57 Avenue de Grammont, 37000 Tours  
Téléphone : [02 47 64 69 13](tel:0247646913)
- Points d'Informations Jeunesse
- Maison de l'Europe  
Adresse : 97 Boulevard Jean Royer, 37000 Tours  
Téléphone : 02 47 20 05 55  
Lien : <http://maisoneuropetours.fr/>
- Les compagnons bâtisseurs  
Adresse : 2 Avenue du Général de Gaulle, 37000 Tours  
Téléphone : 02 47 61 32 10  
Lien : <http://www.compagnonsbatisseurs.org/index.php?lg=fr&id=103>
- Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS)  
Lien : <http://centre-val-de-loire.drdjcs.gouv.fr/spip.php?rubrique43>

### Liens utiles :

- Erasmus + : [http://site.erasmusplus-jeunesse.fr/definition\\_echanges\\_de\\_jeunes.html](http://site.erasmusplus-jeunesse.fr/definition_echanges_de_jeunes.html)  
Subventions :
- Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) → Dispositif « Envie d'Agir » :  
<http://www.rij37.fr/envie-dagir-2/>

Pour faciliter la recherche de fonds et l'autofinancement, il est possible de créer une junior association (il faut avoir entre 13 et 18 ans).

Plus de renseignements sur [www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)

Novembre 2017 - FP